



Pour faire un stage au Conseil d'État, c'est avant le 13 octobre

Actualité législative publié le **30/09/2013**, vu **3931 fois**, Auteur : [Le BLOG de Maître Muriel Bodin, avocate](#)

Le Conseil d'État accueille chaque année, pour une période généralement de 6 mois, en janvier et en juillet, de nombreux étudiants issus d'établissements d'enseignement supérieur en leur proposant des stages.

Actualités

La procédure d'accueil de stagiaires pour le premier semestre 2014 est ouverte.

[> Consultez l'offre de stages pour le premier semestre 2014](#)

Les Stages

La réalisation d'un stage constitue une étape fondamentale dans le parcours d'insertion professionnelle des étudiants de l'enseignement supérieur. Il est obligatoire dans la plupart des cursus universitaires et vise à donner à l'étudiant une formation pratique en milieu de travail et à développer ses compétences dans des situations professionnelles réelles.

Le [décret n° 2009-885 du 21 juillet 2009](#) relatif aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur en stage dans les administrations et établissements publics de l'État ne présentant pas un caractère industriel et commercial permet d'aligner la situation des stagiaires de la fonction publique de l'État sur celle du secteur privé. En effet, depuis le 1er juillet 2009, dans le cadre du plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes, tous les étudiants de l'enseignement supérieur ayant débuté un stage d'une durée de plus de deux mois dans les administrations et les établissements publics de l'État bénéficient d'une gratification calculée sur la base de 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale.

La [circulaire du 23 juillet 2009](#) détaille également un certain nombre de recommandations pratiques, afin d'améliorer les conditions d'accueil en stage.

Les Stages au Conseil d'État

Stages au sein de la section du contentieux, des sections administratives, de la section du rapport et des études et du centre de recherches et de diffusion juridiques

Le Conseil d'État accueille chaque année pour une durée généralement de 6 mois, en janvier et en juillet, de nombreux étudiants issus d'établissements d'enseignement supérieur en leur proposant des stages valorisants. Les services susceptibles de recevoir des stagiaires sont la section du contentieux, les sections administratives, la section du rapport et des études et le centre de recherches et de diffusion juridiques.

La procédure d'accueil de stagiaires pour le premier semestre 2014 est ouverte.

[> Consultez l'offre de stages pour le premier semestre 2014](#)

Les inscriptions, selon les modalités précisées dans l'offre de stages, doivent parvenir au plus tard le dimanche 13 octobre 2013 inclus à l'adresse électronique suivante : candidatures-stages@conseil-etat.fr

Stages concernant les fonctions supports au sein des différentes directions du Conseil d'État

Le Conseil d'État est susceptible d'accueillir des stagiaires au sein de ses différents services supports. Les candidatures doivent être adressées à la direction des ressources humaines, 1 place du Palais Royal 75001 Paris.